



EDITORIAL

Philippe Mauroy
Président du Conseil d'administration

Depuis le 1er janvier et dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne, Statbel préside le Groupe de travail Statistique du Conseil de l'Union européenne. L'objectif des travaux menés au sein de ce groupe est notamment de trouver des accords interinstitutionnels autour de trois propositions de règlements européens : le règlement sur les statistiques européennes, celui sur les comptes économiques de l'environnement et celui sur les statistiques européennes sur la population et le logement. En outre, l'équipe de la présidence belge espère obtenir un mandat du Conseil sur la proposition de règlement relatif aux statistiques européennes du marché du travail concernant les entreprises.

Cette présidence sera également l'occasion de mettre l'accent sur l'importance de développer une 'culture de la statistique et des données', dans un monde où les données chiffrées se multiplient et sont de plus en plus disponibles. Dans cette optique, Statbel organisera une conférence à Bruges, début mai 2024, qui se concentrera sur l'amélioration de la culture statistique chez les jeunes européens, en encourageant une collaboration plus étroite entre les établissements d'enseignement et les instituts nationaux de statistique.

Un premier article de cette newsletter explique en quoi consiste la 'culture statistique' et pourquoi il est important d'y consacrer des moyens à l'avenir. Diverses réalisations et projets sont présentés dans ce texte.

IIS NEWSLETTER

TABLE DES MATIERES

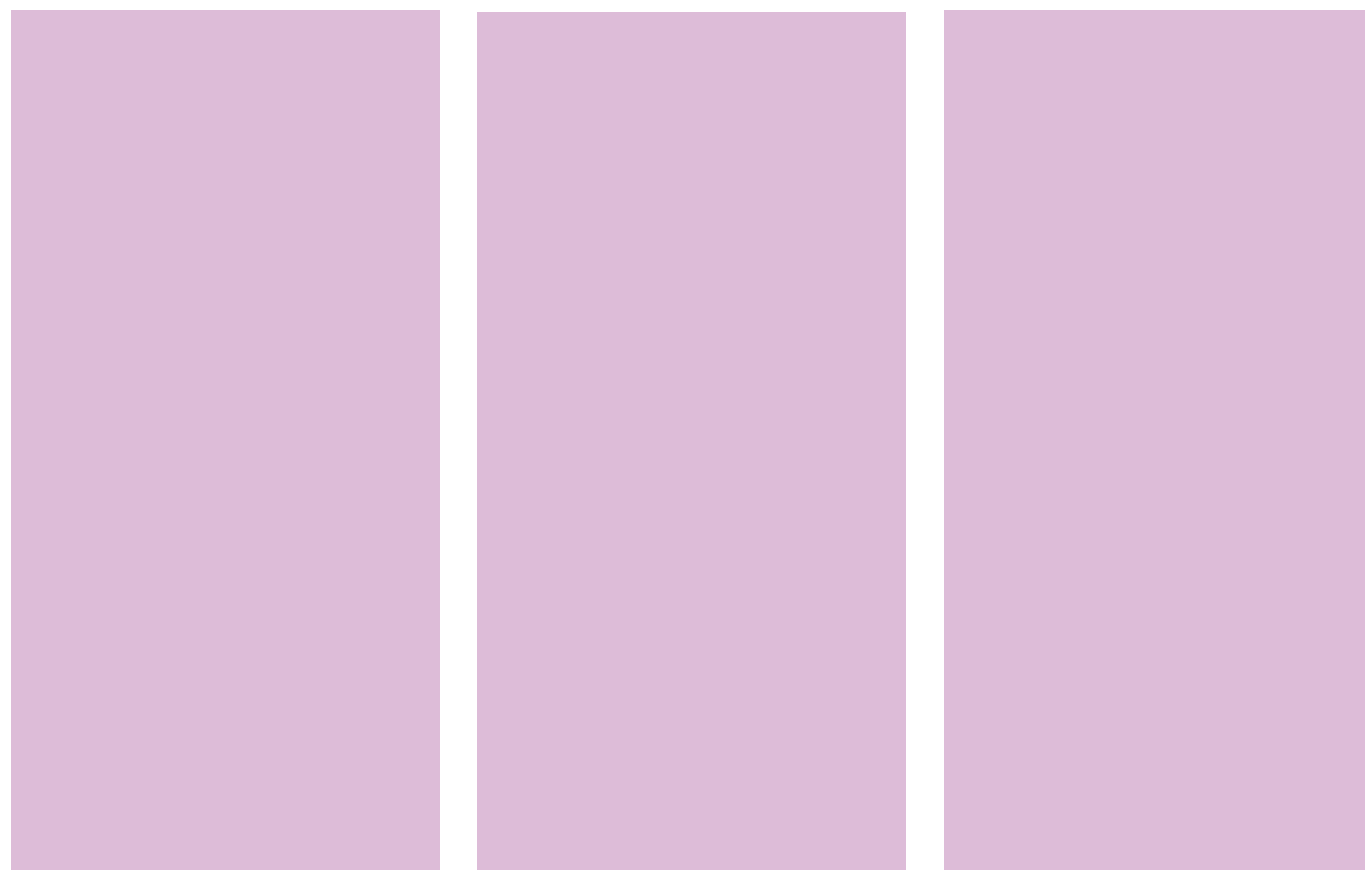
- p. 1-2 [Editorial](#)
- p. 3-4 [La culture statistique, un enjeu de plus en plus important](#)
- p. 5-6 [Stratégie d'enquête de Statistiek Vlaanderen: « mobile first » et « mixed mode »](#)
- p. 7-9 [Statistiques distributives sur le patrimoine des ménages belges dans le cadre des comptes nationaux financiers](#)
- p. 10-12 [Le modèle HERMREG, un outil de projection et d'analyse d'impact au niveau régional](#)

Pour disposer de données statistiques fiables, il faut parfois procéder à des enquêtes. La manière de collecter les données a considérablement évolué au cours de ces dernières années. L'article suivant présente la nouvelle méthode de collecte des données mise au point par Statistiek Vlaanderen.

Un autre article de cette newsletter aborde un sujet assez technique, mais qui ne manquera de répondre à des attentes, puisqu'il s'agit d'avoir une vue sur la manière dont les actifs financiers nets des ménages sont répartis. Pour ce faire, la Banque nationale de Belgique a développé une méthodologie qui combine des données macroéconomiques, les comptes sectoriels financiers et non financiers, et des données individuelles provenant de l'enquête sur les finances et la consommation des ménages.

Enfin, un aspect important de la statistique est le développement de modèles de projection. La collaboration mise en place depuis près de 20 ans entre le Bureau fédéral du Plan, l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse, l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen, a permis de disposer d'un outil (HERMREG) permettant de faire des projections à moyen terme de différents agrégats macroéconomiques, avec un détail sectoriel pour chacune des trois régions belges. C'est un très bel exemple qui démontre qu'une collaboration entre les instances statistiques des différents niveaux de pouvoir, qui est l'un des fondements de la mise en place de l'Institut interfédéral de Statistique, aboutit à des résultats qu'il n'aurait pas été possible d'atteindre de manière isolée.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



La culture statistique, un enjeu de plus en plus important

Wendy Schelfaut

Le monde d'aujourd'hui, en évolution rapide, se caractérise par des avancées technologiques en permanence et une abondance de données directement disponibles. La culture statistique est dès lors une compétence indispensable pour tous les citoyens. Statbel, l'office belge de statistique, reconnaît l'importance de la culture statistique en tant que compétence et la nécessité d'investir du temps et des moyens dans des projets susceptibles de favoriser son développement. Ce thème fait également l'objet d'une attention croissante au sein du Système statistique européen (SSE). Une conférence européenne, qui se tiendra à Bruges en mai 2024, sera l'occasion de mettre en commun les connaissances actuelles en la matière.

QU'EST-CE QUE LA CULTURE STATISTIQUE ?

Le concept de culture statistique n'est pas neuf. En 1993 déjà, la statisticienne américaine, Katherine Wallman, l'a décrite comme «la capacité de comprendre et d'évaluer de manière critique les résultats statistiques qui pénètrent notre vie quotidienne – associée à la capacité d'apprécier les contributions que la pensée statistique peut apporter aux décisions publiques et privées, professionnelles et personnelles».

Les compétences nécessaires pour mieux comprendre la statistique incluent donc la pensée critique, l'évaluation de l'origine et de la qualité des données, la capacité d'interpréter diverses visualisations de données et une bonne compréhension des concepts statistiques.

POURQUOI Y CONSACRER DES MOYENS ?

Partout dans le monde, les offices statistiques sont des acteurs majeurs de la société de l'information. En consacrant davantage de moyens au développement de la culture statistique dans toutes les couches de la société, nous pouvons mieux informer notre société et partant, l'améliorer.

Des citoyens informés et impliqués sont capables de se tracer un chemin à travers la complexité de notre société dirigée par les données. En outre, la promotion de la culture statistique contribue à l'objectif général de faire mieux comprendre et utiliser les statistiques par les utilisateurs auxquels elles sont destinées. Elle favorise la prise de décisions fondée sur des données et permet aux décideurs politiques de mieux informer et impliquer les citoyens.

QUELS SONT LES PROJETS EXISTANTS ?

Statbel s'adresse en premier lieu aux enfants et aux jeunes, afin de les aider à mieux développer leurs compétences dans le domaine statistique.

Les [Olympiades européennes de Statistique](#) ont vu le jour il y a quelques années au sein du Système statistique européen. En collaboration avec ses partenaires de l'IIS, Statistiek Vlaanderen et l'IWEPS, Statbel a coordonné cette compétition en Belgique durant ces cinq dernières années. Après une pause d'un an, la compétition reprendra au cours de l'année scolaire 2024-2025. Les Olympiades européennes

de Statistique sont une compétition destinée aux élèves des deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire. Elles testent de différentes manières la connaissance de concepts statistiques, les capacités d'analyse et les aptitudes de communication (statistique).

Outre les Olympiades de Statistique, Statbel a développé la chaîne [YouTube « Statbel Academy »](#) qui diffuse des vidéos fournissant des explications plus approfondies sur des statistiques spécifiques, comme le calcul des causes de décès, l'évolution de la population et l'espérance de vie.

Enfin, le site web [« Statbel Junior »](#), qui existe depuis 2018, permet aux enfants et aux jeunes de consulter et d'interpréter des statistiques spécifiques pour leur commune au travers d'exercices simples. Une nouvelle version de « Statbel Junior » a été développée fin 2023. Les enfants et les jeunes des dernières années de l'enseignement primaire et des premières années de l'enseignement secondaire utilisent les données statistiques du site web en classe. Ils sont incités à réfléchir de manière critique par rapport aux données chiffrées qui leur sont présentées. Le site web remanié permet en plus à tout un chacun de se plonger, de manière très accessible, dans les statistiques disponibles au moyen de deux variables simples : l'âge et la commune.

DU PROJET À LA CONFÉRENCE

L'expérience des différents projets de promotion de la culture statistique a montré que les enseignants sont eux aussi très demandeurs de soutien. Pendant la présidence belge au printemps 2024, Statbel et Eurostat organiseront donc une conférence européenne qui rapprochera les mondes de la statistique et de l'enseignement.

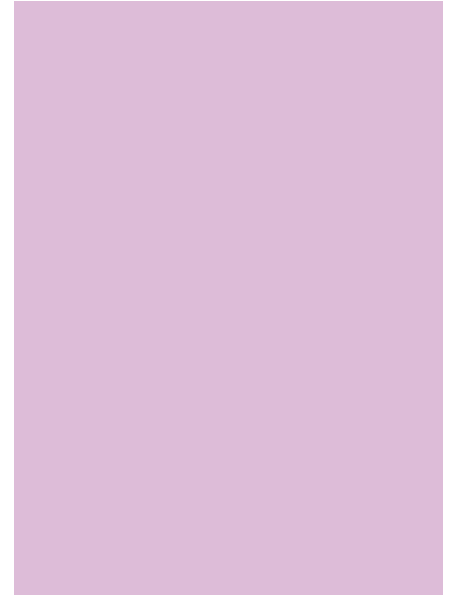
La conférence «Towards a more statistically literate future» rassemblera des experts de l'éducation, des professionnels de la communication et des directeurs-généraux d'instituts statistiques du Système statistique européen, dans le but d'élaborer une feuille de route pour l'avenir. La conférence se tiendra à Bruges les 2 et 3 mai 2024. La question centrale est la suivante : Comment améliorer la collaboration entre les établissements d'enseignement et les instituts statistiques officiels afin d'accroître la culture statistique des jeunes ?

Le Système statistique européen est un réseau d'instances statistiques nationales qui produisent et publient des statistiques officielles dans toute l'Union européenne. Bien que la nécessité de comprendre les statistiques et les données et d'être capable de les utiliser de manière critique soit de plus en plus importante dans notre société, de nombreux pays sont confrontés à un déclin des connaissances statistiques. Ce problème est souvent abordé au travers de projets portant sur la culture statistique ou la maîtrise des données.

Lors de cette conférence, qui durera un jour et demi, Statbel et Eurostat veulent donner une vue d'ensemble des différents projets existants pour améliorer la culture statistique. La conférence proposera des discussions de groupe entre les propriétaires de projets (les offices statistiques officiels) et les utilisateurs finaux, tels que les enseignants et les professeurs d'université. Même si la culture statistique est profitable à l'ensemble de la population, cette conférence se concentrera sur l'amélioration de la culture statistique de la jeune génération par le biais de l'éducation.

CONCLUSION

En continuant à consacrer des moyens à la culture statistique des enfants et des jeunes et, par extension, de l'ensemble de la population, Statbel entend contribuer positivement à une société mieux informée, dans laquelle les citoyens acquièrent les connaissances nécessaires pour utiliser de manière critique les données et les chiffres.



Stratégie d'enquête de Statistiek Vlaanderen: « mobile first » et « mixed mode »

Jorre Vannieuwenhuyze
Tina Vander Molen
Dries Verlet

De nombreuses statistiques publiques flamandes figurant sur le site web de Statistiek Vlaanderen (SV) sont calculées sur la base des données fournies par les organisations de son réseau. Cependant, pour d'autres statistiques publiques flamandes, aucune donnée n'est disponible auprès des partenaires du réseau ou d'autres institutions statistiques. Dès lors, l'Autorité statistique flamande (Vlaamse Statistische Autoriteit - VSA) organise ses propres enquêtes annuelles auprès de résidents de la Région flamande tirés au sort. C'est ce qu'on appelle les enquêtes SV. Une nouvelle méthode de collecte de données a été mise au point pour ces enquêtes SV, méthode que nous abordons dans cet article.

MÉTHODE DE COLLECTE DE DONNÉES DES ENQUÊTES SV

Le *Studiedienst van de Vlaamse Regering* (SVR, prédécesseur de la VSA) utilisait principalement des entretiens en face à face pour ses enquêtes. Toutefois, ces entretiens en face à face sont très coûteux et nécessitent beaucoup de main-d'œuvre, sans compter qu'ils ne tiennent pas compte de la popularité croissante de l'Internet et des smartphones. Compte tenu de ces évolutions sociales, en 2021, il a été décidé d'encourager le plus grand nombre possible de personnes à répondre aux nouvelles enquêtes SV via Internet. Cette stratégie est appelée stratégie « push-to-web ».

Cependant, les enquêtes en ligne présentent également un inconvénient majeur. En effet, un grand nombre de personnes ne possèdent pas encore de smartphone ou ne sont pas suffisamment familiarisées avec les applications web. Ces personnes restent alors sur la touche, ce qui peut fausser considérablement les résultats. Pour les enquêtes SV, il a donc été décidé de permettre aux répondants de remplir le questionnaire sur papier et de le renvoyer par la poste. C'est ce qu'on appelle une enquête en mode mixte (mixed mode), car les répondants peuvent répondre au questionnaire par différentes méthodes (modes). Cependant, toutes les personnes de l'échantillon ont été invitées par courrier à participer soit en ligne, soit sur papier, car nous ne disposons que d'une adresse postale dans le registre national.

FORMULATION DE LA QUESTION

Il n'est pas toujours facile de passer d'une enquête en face à face à une enquête en ligne. L'une des principales difficultés réside dans la manière dont le questionnaire est présenté aux répondants. Lors des entretiens en face à face, le questionnaire peut contenir des questions plus longues et plus difficiles, car l'enquêteur peut toujours donner des explications supplémentaires et le répondant est beaucoup plus attentif. En revanche, dans une enquête en ligne, les questions longues et complexes sont totalement exclues, surtout si le questionnaire peut être rempli sur le petit écran d'un smartphone. C'est pourquoi les questions des enquêtes SV devaient être aussi courtes et claires que possible, ce que l'on appelle la stratégie « mobile first ».

Par exemple, la précédente enquête du SVR sur les changements socioculturels (SCV) contenait une question sur la situation professionnelle de la personne interrogée avec treize catégories de réponses possibles. Dans les enquêtes SV, nous avons réduit ce nombre de catégories de réponses à sept seulement, afin qu'elles restent lisibles sur les petits écrans des smartphones. Nous avons également souvent dû réduire des concepts plus complexes, qui sont habituellement étudiés avec des batteries de questions plus longues, à des questions et catégories de réponse plus courtes. L'objectif principal des enquêtes SV est de produire des statistiques officielles, tandis que l'enquête SCV visait une analyse scientifique plus approfondie.

En outre, la longueur du questionnaire a également dû être adaptée. Dans le cas d'un entretien en face à face, il est facile d'utiliser des questionnaires d'une demi-heure à une heure. Les enquêtes en ligne durent de préférence 15 minutes au maximum, car les répondants sont beaucoup plus susceptibles d'être distraits et d'abandonner. C'est pourquoi l'enquête SV utilise chaque année plusieurs petits questionnaires au lieu de tout regrouper dans une longue enquête annuelle. Toutefois, chaque thème fait l'objet d'une enquête annuelle.

RÉSULTATS

Actuellement, sept éditions de l'enquête SV ont déjà été réalisées. Lors de la première édition, en pleine crise du coronavirus, nous avons obtenu un taux de réponse d'environ 43%. Après la crise, le taux de réponse a chuté à 30-35%. Ces taux de réponse signifient évidemment que certains groupes de population répondent peut-être moins à l'enquête, mais ils sont comparables, voire supérieurs, aux taux de réponse d'autres enquêtes scientifiques. En revanche, ils sont inférieurs aux taux de réponse de l'ancienne enquête SCV, qui atteignait généralement des taux de réponse supérieurs à 60%. Toutefois, les dernières éditions de l'enquête SCV ont nécessité davantage de ressources et d'énergie pour garantir des taux de réponse aussi élevés. En fait, le taux de réponse de la toute dernière enquête SCV en 2018 était déjà bien inférieur à 60%. Il est donc difficile de comparer les taux de réponse des enquêtes SCV et SV.

Parmi les répondants aux enquêtes SV, les jeunes et les personnes sans nationalité belge sont toujours sous-représentés. Il est intéressant de noter que cette sous-représentation ne s'explique pas par un taux de réponse plus faible sur le web. La différence se situe principalement au niveau des réponses au questionnaire papier envoyées ultérieurement. En effet, les personnes âgées et les personnes de nationalité belge sont toujours beaucoup plus nombreuses à remplir le questionnaire de cette manière.

Pour la période 2021-2023, nous ne constatons pas non plus de changement notable dans la proportion de personnes répondant en ligne ou sur papier. Il reste important de proposer une alternative via un format papier. De plus, les données ne montrent pas de différences claires dans la qualité des réponses entre les deux méthodes. Les répondants pouvaient accéder au questionnaire en ligne via un URL ou un code QR. Ce code QR est de plus en plus utilisé par les répondants. Lors de la première enquête, la proportion de personnes ayant participé via un code QR était de 30%. Lors de la septième enquête, ce chiffre est passé à 58%. Ce n'est pas surprenant car les codes QR sont devenus de plus en plus populaires dans diverses applications pour smartphones au cours des dernières années.

CONCLUSION

La nouvelle méthode de collecte de données « mixed mode » et « mobile first » des enquêtes SV fonctionne bien. Elle produit un taux de réponse acceptable et permet à différents groupes de population de remplir le questionnaire à leur manière, tout en réduisant les coûts et le travail de suivi. En outre, elle fournit suffisamment de données pour la production des statistiques officielles.



Statistiques distributives sur le patrimoine des ménages belges dans le cadre des comptes nationaux financiers

Steven Cappoen

INTRODUCTION

Dans le cadre des comptes financiers nationaux, la Banque nationale de Belgique (BNB) publie chaque trimestre un aperçu du patrimoine financier des particuliers. Cette statistique montre l'évolution du patrimoine total des ménages. Quels types de placements sont choisis en priorité ? Quel est l'impact d'une hausse ou d'une baisse des marchés boursiers sur leur portefeuille ? Quel est le niveau du taux d'endettement des particuliers ? Les comptes financiers permettent de répondre à ces questions pour l'ensemble du secteur des ménages.

Toutefois, les actifs financiers des ménages ne sont pas répartis de manière uniforme. Au contraire. Mais la manière dont cette richesse est répartie n'apparaît pas dans les données macroéconomiques. Néanmoins, il peut être très intéressant de savoir quels ménages ont été touchés par la crise du Covid, par exemple¹. Il est également très utile pour les décideurs politiques de pouvoir mieux évaluer, entre autres, l'impact de la politique monétaire ou de la politique fiscale. Il existe donc une demande croissante pour des statistiques distributives.

DISTRIBUTIONAL WEALTH ACCOUNTS: MÉTHODOLOGIE²

A cette fin, le Système européen des Banques centrales (ESCB) a créé le groupe de travail EG-DFA (*Expert Group on Distributional Financial Accounts*) dans le but d'ajouter une dimension distributive aux comptes financiers macroéconomiques. Une telle initiative n'est pas l'apanage de l'Europe. En effet, le G-20 a inclus une recommandation similaire dans le cadre du *Data Gaps Initiative (DGI-3, recommandation 9)*.

Par ailleurs, des informations distributives sont également en cours d'élaboration pour d'autres agrégats des comptes nationaux, tels que le revenu et la consommation³. Dans ce but, le groupe de travail EG-DNA (*Expert Group on Disparities in the National Accounts*) a été mis en place par Eurostat et l'OCDE, et la Belgique y participe activement.

En ce qui concerne les actifs nets, le EG-DFA a développé une méthodologie pour compiler les Distributional Wealth Accounts (DWA) en combinant deux sources : d'une part, les données agrégées des comptes sectoriels (financiers et non financiers) et, d'autre part, les données individuelles de l'enquête sur les finances et la consommation des ménages (HFCS).

Les comptes sectoriels sont établis trimestriellement selon la méthodologie SEC 2010. Ils fournissent une vue d'ensemble des transactions et positions financières et non financières des différents secteurs institutionnels, y compris les ménages. L'enquête HFCS, quant à elle, est une enquête qui collecte, d'une manière harmonisée, des informations sur la situation financière des ménages dans les

pays de la zone euro, principalement par le biais d'entretiens en face à face. L'enquête HFCS est menée environ tous les trois ans.

L'objectif du DWA est d'ajouter aux agrégats macroéconomiques une dimension distributive qui peut être dérivée des résultats HFCS. Cependant, les deux sources utilisent des concepts différents. Par conséquent, il faut d'abord procéder à des ajustements et à des estimations complémentaires.

Un ajustement important consiste à améliorer les estimations pour les ménages fortunés, qui ne sont pas toujours entièrement couverts par les données d'enquête. Ces derniers constituent toutefois une partie relativement limitée du décile supérieur. Cette estimation tient compte de l'ampleur de l'écart entre le patrimoine des ménages les plus riches couverts par l'enquête HFCS et les ménages les plus riches identifiés par des études ad hoc. Elle suppose que le patrimoine de ces ménages les plus riches suit une distribution de Pareto⁴, telle qu'identifiée dans la littérature académique sur l'inégalité de la richesse⁵.

Il n'est pas encore possible de procéder à la ventilation de certains actifs. Les espèces et les droits à pension (deuxième pilier), bien que contenus dans les macro-agrégats des comptes sectoriels, ne sont pas encore inclus dans les DWA.

1 Voir par exemple : "The recent drivers of household savings across the wealth distribution (europa.eu)"

2 De plus amples explications sur la méthodologie sont disponibles sur le [site web](#) de la BNB.

3 Voir : [Newsletter N°4, Mars 2023 \(iis-statistics.be\)](#)

4 Distribution de Pareto, ou loi des 80-20 : régularité statistique que l'on observe dans de nombreux domaines, qui affirme qu'environ 80 % des résultats proviennent de 20 % des causes.

5 Voir : Blanchet, T., Fournier, J. and Piketty, T. (2017), "Generalized Pareto curves: Theory and Applications", WID.world Working Paper Series, No 2017/3.

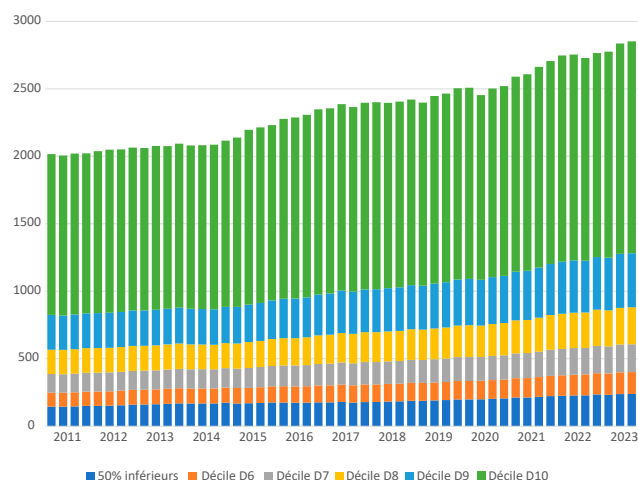
Les derniers résultats HFCS datent de 2021. Les DWA pour les périodes postérieures à 2021 sont estimés en utilisant les données des comptes sectoriels les plus récentes et le dernier round disponible (le quatrième) de l'enquête HFCS, en supposant une distribution stable par instrument financier. Par conséquent, pour les derniers trimestres, les DWA reflètent l'impact des évolutions dans les comptes sectoriels sur la distribution du patrimoine, y compris une estimation de l'effet distributif des changements de prix pour chaque instrument. Les éventuels changements dus aux différences dans le comportement d'investissement et de financement des différents groupes de ménages ne sont pas répercutés. Ils ne seront intégrés qu'avec l'introduction des cycles suivants de l'enquête HFCS. Le cinquième cycle de l'HFCS s'est déroulé en 2023 et sera bientôt intégré dans les DWA.

RÉSULTATS

Les DWA permettent de répartir les différents actifs et passifs des ménages en déciles ou en fonction de variables démographiques. D'autres indicateurs sont également calculés, tels que le coefficient de Gini, le patrimoine moyen et le patrimoine médian. Il est également possible d'effectuer des analyses temporelles, étant donné que les chiffres sont compilés sur une base trimestrielle à partir de 2010. Les statistiques sont encore en *phase expérimentale*, mais les premiers résultats ont été publiés le 8 janvier 2024 par la BCE et la BNB⁶.

Les DWA montrent notamment comment le patrimoine net des ménages et ses différentes composantes sont répartis entre les cinq premiers déciles et la moitié inférieure. Le graphique 1 représente cette répartition pour le patrimoine net total en Belgique. Plus de la moitié du patrimoine net (55 % au deuxième trimestre 2023) est détenue par les 10 % les plus riches (décile 10). Il s'agit d'un pourcentage plus élevé que celui indiqué par d'autres statistiques disponibles jusqu'à présent⁷. Cela tient aux estimations complémentaires réalisées pour les patrimoines les plus élevés dans le cadre des DWA. Les 50 % les moins fortunés (50 % inférieurs) détiennent 8,4 % du patrimoine net total.

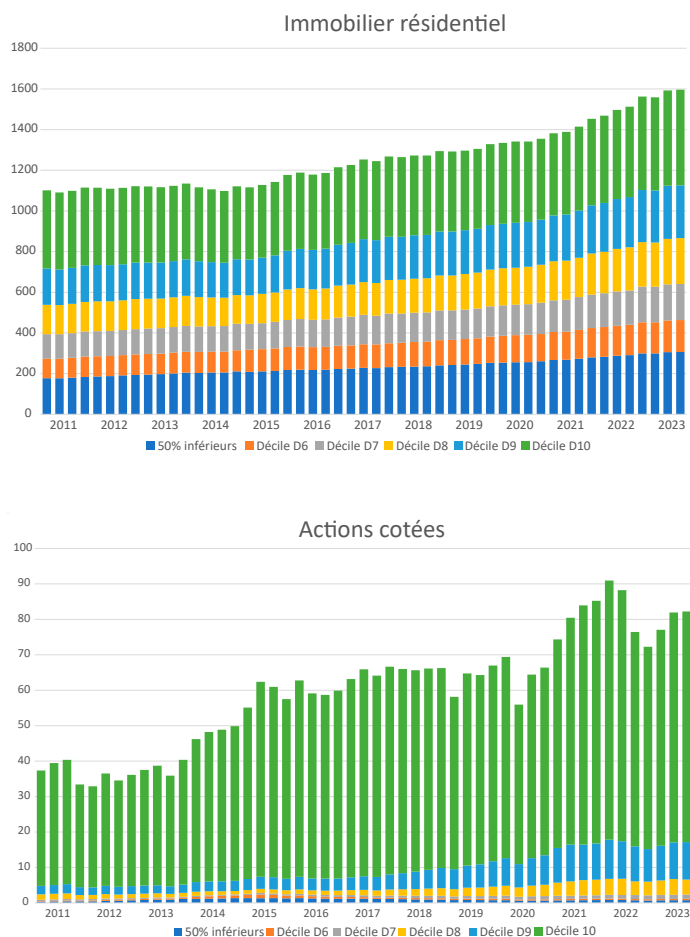
Graphique 1 : Patrimoine net des ménages en Belgique (en milliards d'euros)



Une répartition semblable est également disponible pour les différentes composantes de l'actif net. Par exemple, le graphique 2 montre la répartition pour l'immobilier résidentiel et les actions cotées. Dans le premier cas, la répartition est moins inégale que dans le second : les 10 % les plus nantis possèdent 29 %

de l'immobilier résidentiel, alors que ce groupe détient 79 % des actions cotées en bourse. Les chiffres relatifs à l'immobilier résidentiel montrent également une évolution homogène au cours du temps. En revanche, les actions cotées en bourse varient davantage sous l'influence de la hausse et de la baisse des cours.

Graphique 2 : Immobilier résidentiel et actions cotées des ménages en Belgique (en milliards d'euros)



6 Les chiffres de la DWA ont été publiés par la [BCE](#) et la [BNB](#).

7 Par exemple: [OECD, World Inequality Database](#).

Les DWA permettent de calculer un certain nombre d'indicateurs tels que le coefficient de Gini, le patrimoine moyen et médian, et le pourcentage du patrimoine net détenu par les 10% les plus fortunés. Ce pourcentage affiche une légère tendance à la baisse ces dernières années. Le graphique 3 montre son évolution en comparaison avec la zone euro. Depuis 2019, le pourcentage de la Belgique se situe juste en dessous de la moyenne de la zone euro.



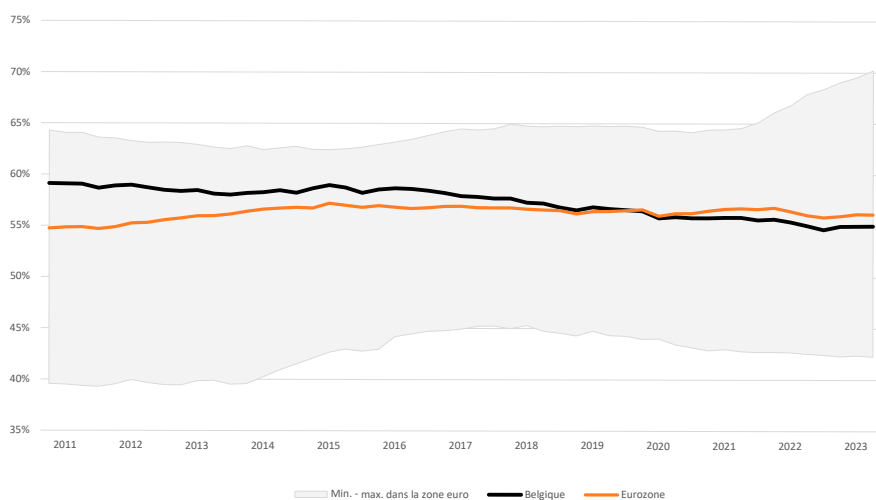
Enfin, l'étude DWA permet également de calculer le coefficient de Gini du patrimoine net des ménages. Il s'agit d'une mesure de l'(in)égalité dans la distribution de ce patrimoine : plus il est élevé, plus la distribution est inégale. Il s'élève à 68 % au deuxième trimestre 2023, contre 71 % en 2010. Dans la zone euro, le coefficient de Gini s'élevait à 72 % au dernier trimestre.

CONCLUSION

Les DWA donnent une image de la distribution du patrimoine net des ménages sur une base trimestrielle. Les inégalités, mesurées par le pourcentage du patrimoine détenu par les 10 % les plus nantis ou par le coefficient de Gini, semblent être plus élevées qu'on ne le pensait auparavant, mais ont légèrement diminué ces dernières années.

Les DWA sont des statistiques expérimentales. Leur méthodologie peut être davantage développée. En outre, les données feront l'objet de révisions, par le biais de révisions des agrégats des comptes sectoriels, lors de l'intégration des dernières données microéconomiques de l'enquête HFCS ou par le biais d'ajustements méthodologiques. À l'avenir, les DWA pourront être améliorés en utilisant, par exemple, des statistiques plus granulaires et des sources administratives. En outre, il serait intéressant de pouvoir établir un lien avec la distribution des revenus des ménages

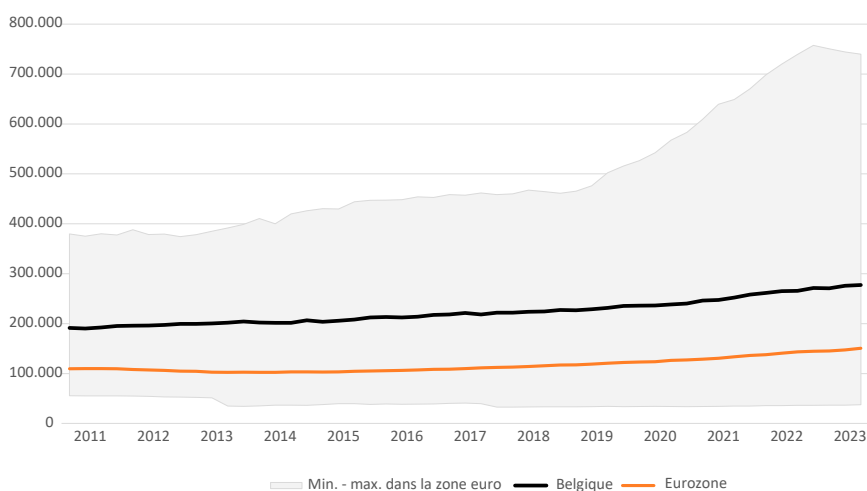
Graphique 3 : Pourcentage des actifs nets détenus par les 10 % les plus riches.



Le graphique 4 montre l'évolution du patrimoine net médian. Il est plus élevé en Belgique que dans la zone euro. Une augmentation peut être observée tant en Belgique que dans la zone euro. Cela s'explique en partie par le fait que le

patrimoine médian est fortement influencé par les prix de l'immobilier, sachant que l'immobilier résidentiel constitue une grande partie du patrimoine médian.

Graphique 4 : Patrimoine net médian (en euros)



Le modèle HERMREG, un outil de projection et d'analyse d'impact au niveau régional

Delphine Bassilière
Didier Baudewyns
Frédéric Caruso
Koen Hendrickx
Dirk Hoorelbeke
Pierre-François Michiels

Depuis 2005, le Bureau fédéral du Plan et les autorités statistiques des trois régions collaborent pour développer un modèle destiné à réaliser des projections macroéconomiques et des analyses d'impact à moyen terme au niveau régional.

LE PROJET HERMREG, UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE QUI FÊTERA SES 20 ANS L'ANNÉE PROCHAINE

Le projet HERMREG trouve son origine dans la montée en puissance du fait régional en Belgique qui a donné lieu aux différentes réformes institutionnelles intervenues au cours des dernières décennies. Avec les phases successives de régionalisation de compétences, **les questions relatives au fonctionnement des économies régionales, à leurs spécificités et à leurs perspectives d'évolution ont pris une importance** croissante dans le débat public. À une époque où les outils d'analyse au niveau régional étaient plutôt limités, il s'est avéré nécessaire d'en développer de nouveaux pour pouvoir apporter des réponses à ces questions.

C'est dans ce contexte que le Bureau fédéral du Plan (BFP) a décidé de collaborer, à partir de 2005, avec les autorités statistiques des trois régions, à savoir l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) et Statistiek Vlaanderen (SV). L'objectif initial de cette collaboration était de développer un équivalent régional du modèle HERMES déjà utilisé par le BFP pour produire des projections macroéconomiques pour l'ensemble de la Belgique. **Le projet HERMREG est ainsi né de la volonté des quatre institutions partenaires de rassembler l'expertise du BFP en matière de modélisation et les ressources et connaissances**

apportées par les régions. Le projet s'est développé progressivement en plusieurs phases depuis 2005 jusqu'à aujourd'hui. Si, au départ, la collaboration reposait sur des conventions renouvelées chaque année, les partenaires ont, par la suite, conclu des accords pluriannuels afin d'apporter davantage de stabilité au projet. Les différentes parties ont mis à disposition des moyens humains et/ou un apport financier. Le programme de travail de chaque année est déterminé de concert par les experts des quatre institutions. Actuellement, on se situe dans la phase 6 du projet HERMREG qui s'étend sur la période 2022-2026.

LE MODÈLE HERMREG POUR RÉALISER DES PROJECTIONS

Le projet HERMREG vise en premier lieu à développer **un modèle de projection à moyen terme de différents agrégats macroéconomiques, avec un détail sectoriel pour chacune des trois régions belges.** Dans ce cadre, l'approche adoptée consiste à régionaliser les projections nationales issues du modèle HERMES sur la base de clés de répartition régionales reflétant des tendances socio-économiques passées propres à chacune des trois régions (logique *top down*). Ces tendances sont identifiées à travers des équations estimées de façon économétrique et permettent ensuite d'établir des projections pour les années futures à partir de la dernière situation observée.

Le modèle HERMREG de projection se compose de **six modules** qui portent respectivement sur des variables relatives à l'activité économique (PIB, valeur ajoutée, investissement, etc.), aux aspects socio-démographiques (taux d'activité par classe d'âge, population active, etc.), au marché du travail (emploi intérieur, flux de navettes, chômage, etc.), aux revenus des ménages (salaires, revenus de la propriété, prestations sociales, revenu disponible,

etc.), aux finances publiques des entités fédérées et aux consommations d'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre. Il distingue **treize branches d'activité** couvrant notamment l'industrie, les services marchands et les services non marchands. L'horizon de projection s'étend sur sept ans pour la plupart des variables.

Chaque année, les résultats des projections sont présentés et analysés dans un rapport publié vers la mi-juillet sur le site web de chacune des quatre institutions (voir [BFP](#), [IBSA](#), [IWEPS](#) et [SV](#)). **Le prochain rapport sur les Perspectives économiques régionales 2024-2029 sortira en juillet 2024.**

Pour réaliser ces projections, les experts du projet HERMREG mobilisent un grand nombre de données provenant de **différentes sources statistiques.** En premier, se trouvent les données publiées et non-publiées des comptes régionaux de l'ICN. D'autres sources complémentaires sont également utilisées telles que des données de l'ONSS, Statbel, l'ONEM, etc. Le développement du modèle est d'ailleurs allé de pair avec la disponibilité croissante, au fil des années, de données régionales auprès de ces sources. Cet effort pour améliorer l'offre statistique régionale s'est notamment traduit par une série de collaborations impliquant les différents producteurs de données et les trois autorités statistiques régionales.

À côté des projections proprement dites, **le modèle HERMREG offre aussi un intérêt à travers ses bases de données sur longue période portant sur de nombreuses variables socio-économiques au niveau régional.** Une grande partie de ces séries historiques sont réropolées en interne au sein du projet HERMREG, afin de couvrir des périodes passées qui ne le sont pas dans les comptes régionaux de l'ICN. Ces séries longues alimentent les modèles mais peuvent aussi intéresser des

partenaires externes par la richesse des informations qu'elles contiennent sur les caractéristiques des trois économies régionales du pays. Certaines séries sont disponibles directement en ligne dans l'[annexe statistique](#) qui accompagne le rapport annuel et d'autres sont disponibles sur demande.

LE MODÈLE HERMREG POUR RÉALISER DES ANALYSES D'IMPACT

En parallèle au développement du modèle de projection, les partenaires du projet HERMREG ont rapidement lancé une réflexion pour mettre au point une deuxième version permettant cette fois de **réaliser des analyses d'impact à court et moyen terme de mesures de politiques économiques au niveau régional**. Cette version du modèle adopte une logique *bottom-up* dans laquelle les résultats régionaux ne sont pas contraints par une projection nationale donnée, les résultats pour la Belgique étant dès lors obtenus en agrégeant les trois projections régionales. Le modèle destiné aux analyses d'impact intègre des mécanismes de bouclage qui prennent en compte les interrelations entre les variables des différents modules, notamment du côté de la production, de la demande ou encore des finances publiques (voir [Working Paper 1-22](#) du BFP pour une description détaillée du modèle). Par exemple, une hausse de l'investissement public va générer des effets macroéconomiques (augmentation de la production, de l'emploi, des importations, etc.) qui, en retour, vont donner lieu à un accroissement des recettes fiscales et parafiscales, réduisant *in fine* le coût financier *ex post* de la mesure simulée. Les interactions économiques entre les trois régions sont bien sûr prises en compte dans ce bouclage.

Ce projet ambitieux a nécessité de nombreux développements supplémentaires sur le plan de la modélisation. Il utilise aussi des **avancées récentes réalisées en matière de données régionales**. Une collaboration entre la BNB et les trois régions, lancée en 2009, a permis, par exemple, de compléter en grande partie l'optique dépenses du PIB, en y ajoutant des séries de consommation privée ou encore d'importations et d'exportations internationales. Par ailleurs, la construction de tableaux entrées-sorties interrégionaux (réalisée par le BFP et financée en partie par les régions) a permis, entre autres, au modèle de refléter les interdépendances liées aux importants flux de biens et de services entre régions et

entre secteurs.

Le bouclage complet intégré dans cette version du modèle HERMREG en fait un outil adapté à l'analyse d'impact de mesures de politiques publiques régionales. Plusieurs variantes techniques ont déjà été réalisées pour tester les propriétés du modèle et valider les résultats. Ces simulations ont, par exemple, porté sur une hausse des investissements publics, une diminution des additionnels régionaux à l'impôt des personnes physiques ou encore une augmentation des allocations familiales (voir [Working Paper 2-22](#) du BFP). En 2022, le modèle a été utilisé pour simuler l'impact macroéconomique de court et moyen terme du Plan de relance de la Wallonie (voir [Rapport de recherche n°48](#) de l'IWEPS).

DES DÉVELOPPEMENTS À VENIR ET DES COLLABORATIONS À PÉRENNISER

De nombreux développements du modèle HERMREG sont en cours ou planifiés dans les années à venir. Du côté des projections, il s'agit, par exemple, d'étendre les résultats à de nouvelles variables (exportations internationales, consommation privée, etc.), de raffiner la modélisation en adoptant une nouvelle approche économétrique ou encore d'améliorer les prévisions du modèle à court terme. Du côté de l'analyse d'impact, on peut notamment pointer l'intégration des futurs tableaux entrées-sorties interrégionaux ou l'approfondissement des liens avec les variables du module des finances publiques.

Le projet HERMREG constitue un cas exemplaire de collaboration entre plusieurs institutions issues du niveau fédéral et régional. Cette collaboration se fonde sur la mise en commun d'expertises et de ressources humaines et financières. Elle permet de produire des résultats au bénéfice de tous les partenaires (et même au-delà) qu'il aurait été difficile d'obtenir individuellement.

Depuis le lancement du projet HERMREG, le rôle des régions au sein de l'appareil statistique belge a profondément évolué. Cela s'est traduit notamment par leur entrée comme membres effectifs dans le Conseil d'administration de l'ICN. Auparavant, les entités fédérées étaient membres du Comité d'orientation de l'ICN et du Comité scientifique sur le budget économique et membres observateurs du Comité scientifique sur les comptes nationaux. La création de l'IIS participe également à cette évolution consacrant la nécessité de collaboration entre les institutions des différents niveaux de pouvoir en matière de statistiques. Le projet HERMREG entretient d'ailleurs de nombreux liens avec différents groupes de travail mis en place au sein de l'IIS. De même, il se nourrit largement de l'extension constante des comptes régionaux qui s'appuie aussi sur une collaboration entre la BNB et les autorités statistiques des trois régions.

La capacité de continuer à développer le modèle HERMREG dans le futur repose largement sur la poursuite, voire le renfort, des collaborations entre les différentes institutions concernées.



COLOPHON

Ont participé à ce numéro :

Philippe Mauroy – Directeur général a.i. - Statbel

Wendy Schelfaut – Directrice du service « Communication & Diffusion » - Statbel

Jorre Vannieuwenhuyze – Méthodologue – Statistiek Vlaanderen

Tina Vander Molen - Survey manager - Statistiek Vlaanderen

Dries Verlet – Méthodologue - Statistiek Vlaanderen

Steven Cappoen - Senior Expert « Statistiques financières » – Banque nationale de Belgique

Delphine Bassilière - Experte « Macroéconomie » – Bureau fédéral du Plan

Didier Baudewyns - Expert « Macroéconomie » - Bureau fédéral du Plan

Frédéric Caruso - Chargé de recherche « Économie » - IWEPS

Koen Hendrickx - Expert « Marché du travail » - Bureau fédéral du Plan

Dirk Hoorelbeke – Expert – Statistiek Vlaanderen

Pierre-François Michiels - Expert « Emploi et Economie » - IBSA

L'IIS est le résultat d'un accord de coopération de 2014.

L'IIS doit permettre d'améliorer en continu la qualité des statistiques publiques, venant en soutien des politiques publiques.



www.iis-statistics.be